

envers les femmes

jusqu'à quitter leur poste. C'est notamment le cas d'une secrétaire syndicale qui, après avoir fait part de ses réticences à travailler avec Roger à sa direction - qui l'avait auparavant harcelée par SMS - s'est retrouvée en arrêt maladie pendant plusieurs mois. Elle a finalement quitté son poste après avoir signé un accord de confidentialité, nous relate un autre syndicaliste.

«Il insistait pour qu'on aille prendre un café en soirée»

Une collaboratrice des RH

Toutes les femmes interrogées disent avoir été très affectées par l'attitude de Roger et nous font part de conséquences sur leur vie professionnelle et leur vie privée. «J'ai dû voir un psychiatre», raconte l'une d'elles. Encore aujourd'hui, certaines ont peur et ont longuement hésité à nous parler. «On a juste envie d'oublier. Mais je témoigne car c'est ce que je conseillerais à une amie ou à une personne que je défends au syndicat, pour libérer la parole des femmes.» D'autres sont en colère contre l'intéressé, mais aussi contre le monde syndical ou la gauche en général. «Dans le mi-

lieu, tout le monde est au courant du comportement de ce collaborateur, regrette une des victimes. Seulement, personne ne fait rien car il est considéré comme un as en matière de négociations syndicales. C'est scandaleux.» Et une autre femme de poursuivre: «Je suis étonnée de ne pas avoir été davantage soutenue dans ce milieu de gauche. Cette histoire m'a véritablement détruite.» Même celles qui n'ont pas eu à faire au comportement de Roger connaissent sa réputation. «C'est un secret de Polichinelle. On dirait que parce qu'il est syndicaliste, il peut tout se permettre», déplore une employée. «Ce que cela montre, c'est que tous les milieux peuvent être touchés par le harcèlement», note l'une des victimes.

Pourquoi ne pas avoir porté plainte ou systématiquement dénoncé son attitude auprès de la hiérarchie? Parfois par manque d'opportunités, parfois par peur «d'être mal perçue, de ne plus retrouver de travail», raconte une employée.

#MeToo pas encore né

Comment les instances dirigeantes des syndicats genevois ont-elles pu ignorer ces agissements pendant toutes ces années? Peut-être parce que l'époque ne se prêtait pas à ce type de combat. «La vague #MeToo n'était pas encore passée par là», indique Claude Reymond, président de l'Association des

salles de réunions ouvrières, qui a eu l'occasion de collaborer avec Roger. Je voyais bien que son comportement avec les femmes était parfois particulier et plusieurs collègues m'ont parlé de tentatives de séduction inopportunes. Je leur suggérais de prendre des précautions, comme d'éviter de se retrouver seules dans le même bureau que lui. Il me semble aussi avoir tenté d'expliquer à ce camarade qu'il fallait s'abstenir de toute attitude équivoque dans le domaine. Avec du recul, je me rends compte que j'aurais dû agir autrement et saisir les instances dirigeantes de son syndicat. Je regrette aujourd'hui de ne pas avoir suffisamment entrepris.»

Pour l'heure, Roger occupe toujours une fonction importante dans un syndicat genevois, malgré les agissements que ces femmes lui reprochent. Un statu quo qui s'explique peut-être par l'aura du concerné: «Cet homme a quelque chose de fascinant, relève Claude Reymond. Il rassérène devant les inquiétudes. Les gens lui font confiance. Mais c'est malheureux que des cadres syndicaux pratiquent ce qu'on reproche parfois aux différents services des ressources humaines.» Contacté à de nombreuses reprises durant plusieurs jours, l'intéressé n'a pas donné suite à nos appels et messages.* Nom connu de la rédaction



Annik Duret, tenancière de l'épicerie-café L'Eki-Thé, ouverte il y a huit ans. STEVE IUNCKER-GOMEZ

Des habitants se mobilisent pour sauver la dernière épicerie de Croix-de-Rozon

La tenancière de L'Eki-Thé prend sa retraite à la fin de l'année et n'a pas trouvé de reprenneur. Un groupe de soutien a été créé

Les commerces de Croix-de-Rozon pourraient bientôt se résumer à deux stations-service. Après l'office de poste menacé de fermeture, c'est l'épicerie-café L'Eki-Thé qui risque de mettre la clé sous la porte à la fin de l'année. Au grand dam d'une partie des habitants de ce bourg frontalier. Un groupe de soutien a été créé pour tenter de conserver ce lieu unique. «L'Eki-Thé, c'est l'âme du quartier», résume Chloé Jacot-Descombes, habitante de Croix-de-Rozon et habituée du lieu.

L'épicerie a ouvert il y a huit ans. Elle a remplacé un «café un peu glauque», confie sa tenancière, Annik Duret. Psychothérapeute et formatrice d'adultes de métier, la nouvelle gérante a souhaité dès le départ allier tea-room et magasin équitable dans cette arcade sise au 135, route des Hospitaliers. Elle y a également développé une série d'animations socioculturelles. «Je trouvais intéressant de mélanger les publics», explique-t-elle.

Dans ce local spacieux au cœur du village, on peut ainsi écouter un conte en famille, prendre un apéritif en musique ou encore participer à un débat politique. Les meubles en bois confèrent une ambiance chaleureuse au lieu. «On s'y sent bien, c'est un peu une extension de la maison, souligne, enthousiaste, Chloé Jacot-Descombes, attablée ce jour-là avec Jean-Daniel Rouiller, un autre fidèle du café. Nous sommes toujours bien accueillis et il y a autant des seniors que des familles.» Proche de l'âge de la retraite,

Annik Duret a décidé il y a un an de remettre l'établissement. Elle a résilié son bail au 31 décembre. Mais à moins d'un mois de l'échéance, elle n'a toujours pas trouvé de reprenneur. «C'est compliqué financièrement de tenir un lieu comme celui-ci, explique-t-elle. Pour ma part, je travaille bénévolement et j'ai une employée à 100%.»

La situation pourrait encore se complexifier pour le prochain locataire. Selon la nouvelle loi sur la restauration, il ne sera plus possible de préparer des plats chauds dans la cuisine du café, faute de ventilation suffisante. Et une remise aux normes n'est pas envisagée dans cet immeuble de la Fondation pour le logement de la commune de Bardonnex. «Pour être conformes à la loi, nous devrions installer une nouvelle gaine de ventilation qui traverserait les appartements», détaille le maire, Alain Walder.

Informés de la disparition probable du lieu, une vingtaine d'habitants de Croix-de-Rozon ont décidé cet automne de se constituer en association pour reprendre le commerce et poursuivre ses activités. Une pétition «Pour le sauvetage de L'Eki-Thé» a également été lancée. Le texte, doté de 824 signatures, a été remis aux autorités à la fin du mois de novembre. Il demande «le soutien de la Commune dans la recherche d'une solution».

Qu'en pense le maire? «L'idée de voir des habitants reprendre L'Eki-Thé est sympathique, répond Alain Walder. Le souci est le loyer, qui s'élève tout de même à près de 20 000 francs par an.» Le magistrat précise que les autorités attendent aujourd'hui que l'association leur présente un projet. «Il reviendra ensuite au Conseil municipal de décider s'il est prêt à le soutenir financièrement.»

Soit, au plus tôt, en début d'année prochaine.

Ne sera-t-il pas trop tard pour sauver l'établissement? «Nous pourrions demander la prolongation du bail à la fondation, mais il faudrait que le loyer puisse être payé», répond Alain Walder. La maire rappelle toutefois la difficulté d'exploiter une épicerie à Croix-de-Rozon compte tenu de la concurrence des stations-service et des commerces français.

«L'abandon de la restauration chaude va représenter un manque à gagner qu'il nous faudra combler par d'autres activités lucratives, ce qui va sans doute demander un peu de temps, admet Chloé Jacot-Descombes, au nom du comité de l'association. Des pistes de revenus supplémentaires ont été suggérées, comme la location de la salle, la vente de seconde main et des manifestations diverses.»

L'association demanderait une aide financière des autorités uniquement pour assurer la transition. «Nous souhaitons par la suite assumer nos frais de fonctionnement et ne solliciter les autorités que pour le volet socioculturel du projet.» Céline Garcin

PUBLICITÉ

Le Matin Dimanche

Offre Numérique

1 an CHF 60.-

(au lieu de CHF 120.-)

EN CADEAU : UNE TASSE ET UNE BOULE À THÉ

À 30 ans, on efface ses tatouages. Se faire détatouer devient une mode !!

Les amoureux veulent réviser les compléments de leur langue française.

Le Matin Dimanche

#DIMANCHE

promo.lematindimanche.ch

0842 833 833

Voir conditions de l'offre sur promo.lematindimanche.ch

En bref

Cinq-étoiles rénové par Jean Nouvel

Travaux Le Grand Hotel Geneva, cinq-étoiles exploité par Kempinski au quai du Mont-Blanc, va être rénové par Jean Nouvel. L'architecte français a été choisi au terme d'un concours international. Le groupe Fairmont Hotels & Resorts succédera au groupe Kempinski au 1^{er} janvier. **S.S**

Journée de partage à la Coulou

Sans-abri Ce samedi, dès 13 heures, la Coulou ouvrira ses portes pour une journée de partage. Depuis 1986, ce lieu dédié

aux sans-abri propose un toit à ceux qui n'ont plus rien et dorment dans la rue. Repas populaire, visite des lieux, marmite de l'Escalade, puis concerts, au 4, rue de la Coulouvrenière. **L.B.**

Suffragette honorée par l'État

Pionnière Le patron de la Cohésion sociale, Thierry Apothéloz, a baptisé la salle de conférences de son secrétariat général au nom de Pearl Grobet-Secrétan (1904-1988). Cette pionnière s'est beaucoup battue pour le droit de vote des femmes. C'est d'ailleurs à l'occasion de la grève de ces dernières le 14 juin que le magistrat avait décidé d'honorer «cette femme inspirante. Un exemple pour nous tous.» **L.B.**

PUBLICITÉ

CONCERT EN FAMILLE
SAMEDI 14 DÉCEMBRE 11h00
Victoria Hall

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

OSR.CH
022 807 00 00

Bertrand De Billy
direction

Corinne Schneider
commentaires

RICHARD STRAUSS
Eine Alpensinfonie,
op. 64

Partenaire de diffusion
RTS Radio Télévision Suisse

Partenaire radio
MESPACE2

Avec le soutien de